

Article publié en:

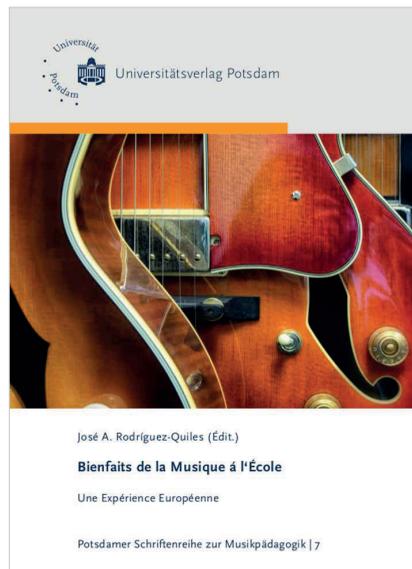
José A. Rodríguez-Quiles (édit.)

Bienfaits de la musique á l'école une expérience européenne

2019 – 166 p.

ISBN 978-3-86956-466-1

DOI <https://doi.org/10.25932/publishup-42862>



Citation proposée:

de Barelli, Tatiana: Le projet «Art et Apprentissage» en Kaléidoscope, In: José A. Rodríguez-Quiles (édit.). *Bienfaits de la musique á l'école. Une expérience européenne*, Potsdam, Universitätsverlag Potsdam, 2019, p. 149-156.

DOI <https://doi.org/10.25932/publishup-43388>

Le droit d'auteur allemand s'applique.

Le projet « Art et Apprentissage » en Kaléidoscope

Tatiana De Barelli

En ce mois d'avril 2019, le projet Erasmus+ « Art et Apprentissage » en est à la dernière phase. Dans 4 mois ; à la fin août, il se termine. C'est l'occasion de situer le projet dans son contexte historico-social et d'y apporter, tel un kaléidoscope, les points de vue et les témoignages des acteurs de cette démarche : les enseignants, les professeurs de musique, les logopèdes/orthophonistes, les scientifiques et bien sûr, nos maîtres par excellence : les enfants.

1. D'où vient le projet ?

Ce projet est issu de deux constats : la croissance de l'échec scolaire à tous les niveaux, la faible importance accordée aux pratiques artistiques dans l'enseignement.

Or, il est prouvé scientifiquement que la musique, sous toutes ses formes, a un effet bénéfique au niveau même de la structure cérébrale (M. Habib, *La Constellation des Dys* 2015). Certaines expériences dans ce domaine sont en cours – cfr Melodys à Marseille, Projet « rayonnement musical » à Uccle, Jonathan Bolduc à Montréal. Elles ont montré l'intérêt des activités musicales, notamment dans le cas d'enfants en difficulté d'apprentissage scolaire (tous les Dys, TDAH...).

La « multidisciplinarité » s'invite tout d'abord lors de la première « Journée Internationale de l'écriture de l'enfant » en 2013. Coordinné par Tatiana De Barelli pour l'asbl Educ'Art, le partenariat avec l'Institut Libre Marie Haps, Haut Ecole belge, et la présence de différents spécialistes belgo-franco-québécois, ce colloque est une véritable rencontre multidisciplinaire. Contact est alors pris avec Michel Habib, neurologue et son association Melodys. Entre ces deux associations, une même dynamique, une même volonté : mettre l'artistique au service des apprentissages. Educ'Art

est un réseau de thérapeutes et de formateurs qui travaille sur les questions de l'apprentissage, que ce soit au sein du centre de consultation ou lors des nombreuses formations destinées aux enseignants, aux parents, aux thérapeutes. A Educ'Art, on insiste sur l'aspect préventif face aux difficultés d'apprentissage et explore différentes formes artistiques en lien avec le développement cognitif des élèves. Melodys se spécialise sur une approche musicale destinée à accompagner la prise en charge des enfants porteurs de troubles dys.

Des échanges se mettent en place pendant deux années et, en 2015, l'opportunité de rallier les forces vives autour d'un projet européen prend forme.

En Belgique, trois écoles très différentes décident de participer : l'école « à rayonnement musical » à Bruxelles, le Centre Scolaire Fondamental Catholique Saint-Michel ASBL à Tournai (près de la frontière française), l'école communale de Chôdes (petite entité près de la frontière allemande) ; en France, ce sont les deux associations-sœurs qui s'engagent sous la présidence commune de Michel Habib : Resodys et Melodys.

Un troisième pays est nécessaire pour activer le projet ; nous rencontrons l'équipe pédagogique du Colegio Cooperativa Mirasur, un collège privé de la capitale espagnole. Après plusieurs rencontres de travail, nous sommes convaincus d'avoir gagné un partenaire riche d'expériences pédagogiques innovantes. L'Université de Grenade, avec sa composante d'investigation et d'étude de la politique d'éducation musicale en Europe, complète le panel multidisciplinaire de ces huit partenaires au total.

Les composantes scientifiques, pédagogiques, thérapeutiques et politiques sont ainsi bien présentes.

2. Quelle est l'originalité du projet ?

L'intérêt du projet réside dans :

- Le lien constant entre la mise en pratique dans les écoles, au travers des ateliers musicaux et de la formation des adultes (enseignants, remédiateurs, éducateurs), et la recherche universitaire, qui se concrétise par les publications issues de différentes disciplines (neurologie, neuropsychologie, logopédie/orthophonie, pédagogie, graphothérapie, musicologie).

- Le souci d'évaluer l'efficacité régulièrement les différentes actions, qui ont pour but notamment de créer des outils d'évaluation capables de vérifier et de réajuster :
 - la réussite scolaire objectivable par des résultats,
 - la motivation remarquée par le plaisir d'apprendre,
 - le bien-être général identifiable par la confiance en soi.

Notre projet vise une approche préventive autant que rééducative et a pour but de généraliser la prise de conscience de l'apport des activités musicales dans l'enseignement.

Nous envisageons l'activité musicale au sens large, englobant la sensibilité à l'écoute, l'expression rythmique, gestuelle, vocale, graphique, scripturale, instrumentale, etc.

En miroir à notre société, le monde de l'éducation est en pleine mutation ; face à la nécessité de changements profonds, la culture et l'enseignement se retrouvent au centre de débats idéologiques et pragmatiques. C'est pourquoi, au cours des trois années, nous avons veillé à sensibiliser les autorités chargées de la politique éducative dans les trois pays à l'intérêt des activités menées par les acteurs de terrain. Nous espérons, grâce à ce projet, fournir aux responsables politiques et institutionnels des arguments en faveur de la reconnaissance légale du statut des arts à l'école, de la formation des enseignants et du financement des projets artistiques.

3. A qui le projet est-il destiné ?

Les publics visés par le projet :

- les enseignants : essentiels et prioritaires ; ce sont eux qui passent le plus de temps avec les élèves. Alors que la pratique musicale est inscrite au programme, ils reconnaissent souvent ne pas avoir suffisamment de formation pour oser assurer un cours d'éveil musical
- les professeurs de musique : ceux-ci travaillent soit dans les écoles, soit en extra-scolaire. Souvent seuls face à leur classe (ou en individuel), ils connaissent peu l'impact de leur pratique sur le cerveau de l'enfant
- les logopèdes/orthophonistes/graphothérapeutes : ces « remédiateurs » prennent en charge l'élève en difficulté ; ils connaissent peu l'utilisation de la musique comme adjuvant dans leur travail

- les futurs psychologues, enseignants, profs de musique, acteurs de l'éducation, afin d'enrichir leur information et leur donner des pistes d'action.

4. Ce qui a été réalisé

Grâce aux nombreux contacts avec le monde de l'éducation, universitaire, des hautes écoles, de la recherche, ce projet Erasmus+ peut se développer au sein des structures locales qui peuvent à la fois contribuer à la mise en œuvre du projet mais aussi en assurer la pérennité. En effet, ces institutions et organismes de l'enseignement représentent les leviers de la formation, tant continuée que de base. Notre volonté et notre espoir résident dans la possibilité de voir ce travail de trois années être valorisé et exploité dans le futur.

Plus précisément, nous parlons de :

- la conceptualisation d'un canevas d'activités musicales commun
- un portfolio d'activités musicales en lien avec des vidéos
- la sélection et conception d'outils d'évaluation et d'observation de l'impact de la musique, adaptés par chaque partenaire, utilisés par les enseignants et spécialistes au sein des écoles
- un protocole formel d'étude du mouvement graphique des enfants de 5 ans, mis en œuvre dans 5 écoles belges, en collaboration avec le CNRS Marseille
- un documentaire en trois parties sur la place de la musique à l'école et des vidéos professionnelles illustrant le canevas
- un blog interactif où placer l'information intéressante et les expériences, en français et en espagnol
- un site web sur le suivi du projet, en français et en espagnol
- des publications dans des magazines et journaux locaux et nationaux en français et en espagnol
- deux ouvrages en français ; le premier « la musique en orthophonie » ; le second « les bienfaits de la musique à l'école ; une expérience européenne »
- une interpellation socio-politique par le biais d'un texte fort « la Déclaration de Marseille » rédigée en trois langues et appelant à plus de musique à l'école

- 5 colloques avec une participation globale de plus de 600 professionnels à Grenade, Marseille, Bruxelles et Namur
- plus de 90 formations multidisciplinaires dans les trois pays, auxquelles ont participé plus de 200 enseignants, professeurs de musique et professionnels de la remédiation
- 3 voyages d'étude, moments forts d'échange, d'observation et d'apprentissage, sur le terrain avec publication des carnets de bord, à Madrid, Marseille/Nice et la Belgique
- 3 réunions transnationales ont permis de coordonner l'organisation du projet.

5. Quelques témoignages positifs

Enseignants :

« Grâce au projet, je comprends mieux l'importance de la musique en classe. (3^{ème} primaire)

Je vois certains de mes élèves s'épanouir en classe. (5^{ème} primaire)

L'ambiance entre les enfants s'est considérablement améliorée. (4^e primaire)

Les élèves ont envie de poursuivre leur pratique musicale et s'inscrivent pour apprendre un instrument.

Les élèves sont heureux et motivés.

Grâce au travail avec le musicien, j'ose à présent diriger des activités musicales simples et j'aime beaucoup.

Je ne voudrais plus revenir en arrière ! C'est trop bien.

Nous avons appris à chanter, à faire de la musique sans absolument avoir besoin de beaucoup de matériel.

Je ne suis pas musicienne mais grâce à la formation, je repars avec un bagage musical exploitable directement.

Je ne m'y connais pas en musique mais j'ai appris des activités musicales que je peux mettre en place.

Je repars de la formation « faire de la musique sans être musicien » avec l'envie de faire de la musique dans ma classe, de les voir s'émerveiller au contact du monde sonore ».

Professeurs de musique :

« Jusqu'à présent, j'improvisais mon cours de musique ; maintenant, j'ai une structure et je vois que les élèves se sentent plus sécurisés.

Pour la première fois, les enseignants sont venus dans ma classe de musique et s'intéressent à ce cours !

Travailler avec l'enseignant est très gratifiant ; chacun a vraiment la sensation d'apporter quelque chose de complémentaire à l'autre. »

Remédiateurs :

« Les enfants sortent de la consultation en chantant !

J'ai à présent une série d'activités simples à proposer en séance ; cela change de la routine !

L'ambiance est bien plus détendue, maintenant que nous prenons quelques minutes pour faire de la musique ! »

Les enfants :

« Je me sens bien quand je fais de la musique en classe.

Avant, j'étais nerveux ; maintenant, je suis détendu.

La musique, ça m'aide à exprimer mes émotions ; quand je suis content et aussi quand je suis triste. Et c'est bien.

J'aime bien chanter avec les autres.

Parfois, le soir, je me cache sous la couverture, et je chante encore ce qu'on a appris pendant la journée. »

Les difficultés : Certains enseignants n'ont pas souhaité rentrer dans ce projet ; « je ne me sens pas à l'aise ; je n'ai pas assez de formation ; je chante faux ; je ne suis pas musicien(ne) ; je n'ai pas le temps, avec tout le programme qu'il faut accomplir !! »

Des professeurs de musique estiment « qu'il faut faire de la musique pour la musique elle-même ; il ne faut pas toujours vouloir justifier par des arguments scientifiques ».

6. En conclusion

Trois ans, c'est à la fois peu et beaucoup.

Peu ? Force est de constater que le thème de l'Art à l'Ecole remet en question les priorités éducatives, il concerne les programmes, les pratiques didactiques et le regard face aux troubles de l'apprentissage. Trois années c'est peu pour mobiliser et changer les idées et les institutions...

Ces trois années représentent donc une tentative, parmi d'autres, qui a permis l'émergence de belles collaborations mais aussi des sources de conflits, de résistance et même de refus.

L'interdisciplinarité nécessaire déstabilise et provoque soit un grand intérêt de collaboration ; soit des peurs, des résistances. Et cela aussi fait partie du chemin.

Beaucoup ? En nous focalisant sur les liens et interactions entre science, pédagogie, art, thérapie, nous avons pu :

- définir « la musique à l'école »,
- créer des synergies entre artistes et enseignants,
- approfondir les connaissances et diffuser cette démarche interdisciplinaire entre autres par des formations, des colloques, des conférences,
- renforcer des collaborations existantes,
- créer des outils audiovisuels et littéraires,

toucher de nombreux professionnels. Nous sommes confiants : en France et en Belgique, des structures politiques et institutionnelles sont sensibles à cette démarche. En Espagne, un effort supplémentaire est nécessaire.

A espérer donc que les moyens humains et financiers seront disponibles pour que l'Art puisse prendre sa place à l'école. De nombreuses

collaborations sont possibles, pour autant que l'on sorte de son espace de confort et que l'on soit, à niveau personnel, d'école ou d'institution, un minimum soutenu.

Nous constatons sur le terrain, la nécessité d'encourager les projets concrets dans les écoles et en extra-scolaires mais, en même temps, le besoin de poursuivre une réflexion plus profonde sur ce qu'est « éduquer » un enfant, enseigner, dans le monde actuel. Et ce, avec les parents, les enseignants, les chercheurs, les thérapeutes, les artistes.

A suivre donc et surtout à poursuivre !